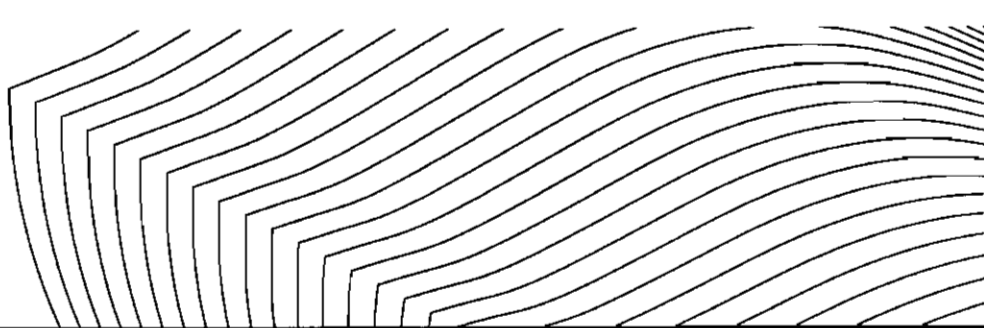




Police



Police Fédérale
Direction générale de l'appui et
de la gestion
Ecole Fédérale
Groupe Formations Générales
Avenue de la Force Aérienne 10
1040 BRUXELLES
Tel. (02)644 82 77
Fax : (02) 642 71 51

NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission DSEF-2009/5179
Date d'émission Le 18-11-2009
Degré de classification INTERNE
Classement CD 2
Page 1/3
Annexe 01 (formulaire d'inscription)
Référence PC G:\Fmn
Gen\offre.1er.Sem.2010\F\offre.F.Int
égrationCALog.1sem10.doc

Destinataires A tous les services de la police fédérale

Copie: DSEF-Dep Form
DSEF-Sv Planning
DSJ
DSW
INPP Francis BAUDOUX

OBJET Offre de formation francophone : «**Intégration CALog**» – 1142 - 1er semestre 2010
Référence(s) ---
Chargé de dossier CSL Vincent MOTTOUL - Tél : 02/644.82.77
Administration/inscriptions DSEF/SAA – Tél : 02/642.71.23 ou 02 644 85 35 - Fax : 02/642.71.51
Teamware : DSEF/SAA - Mail : dgs.dsef.saa@police.be

1 Contenu de la formation

L'Ecole fédérale (DSEF) a développé, en partenariat avec DSJ et DSW, une formation visant l'intégration des membres du personnel du CALog. Ceux-ci doivent obligatoirement la suivre le plus rapidement possible après leur entrée en service.

Voici un résumé du programme des trois journées qui composent cette formation « **Intégration CALog** » :

Jour 1

0815-1000 1015-1200	La structure de l'Etat démocratique belge et le rôle de la police intégrée structurée à deux niveaux (L'Etat fédéral, les communautés, les régions, les provinces et communes, le rôle et la place de la police dans la société,...)
1300-1445 1500-1700	La structure et l'organisation de la police intégrée structurée à deux niveaux (La police locale, la police fédérale, les liens fonctionnels entre ces deux niveaux,...)

Jour 2

0815-1000 1015-1200	La déontologie (Les concepts d'intégrité, de disponibilité, de pluralisme, de motivation, de secret professionnel,...)
1300-1445 1500-1700	Le bien-être au travail

Jour 3

0815-1000 1015-1200	Le statut des membres du personnel CALog (Principales dispositions concernant leur statut)
1300-1445 1500-1700	Le statut des membres du personnel CALog (Principales dispositions concernant leur statut)

2 Public cible

Membres du personnel du CALog (formation à suivre le plus rapidement possible après l'engagement/le recrutement)

3 Lieu - Planning

Formations à BRUXELLES (Complexe Gêruzet, Bloc F, avenue de la Force aérienne 10, à 1040 ETTERBEEK) : 3 sessions

- 25, 26 février et 1er mars 2010 (local F 55)
- 08, 09 et 12 avril 2010 (local F 49)
- 1er, 02 et 03 juin 2010 (local F 50)

Formation à JUMET (Centre de formation, local 915, rue Docteur Pircard 66, à 6040 JUMET) : 1 session

- 20, 21 et 22 janvier 2010

Formation à VOTTEM (Centre de formation, local Y 64, rue verte Voie 1, à 4041 VOTTEM) : 1 session

- 30, 31 mars et 1er avril 2010

4 Modalités d'inscription

- Après avoir reçu préalablement l'autorisation de son chef de service ou du responsable fonctionnel en matière de formation, la demande d'inscription à une session est à adresser à DSEF (de préférence via une personne de contact désignée au sein de votre service de police) de la manière suivante :
 - Téléphoner à DSEF/ SAA (02/644 85 35 ou 02/642 71 23) afin de s'informer sur la disponibilité des places dans les sessions proposées.
 - L'inscription à une formation doit ensuite être confirmée à l'aide du formulaire en annexe 1 : par TeamWare : _DSEF/SAA (solution préférée), ou par fax (02/642 71 51), ou par mail (dgs.dsef.saa@police.be).
- Le nombre de participants par session est limité à 15 personnes.
- Si le nombre de participants est insuffisant, la formation sera annulée. Dans ce cas, les personnes inscrites seront averties.
- Dans l'éventualité où un participant n'a pu être inscrit pour une session déterminée dans le cadre de l'offre de formation, celui-ci sera placé sur une liste de réserve. Lorsqu'une session complémentaire est organisée, DSEF/SAA s'adressera à la personne de

contact désignée au sein du service ou, au besoin au participant, pour l'inscrire à cette session complémentaire.

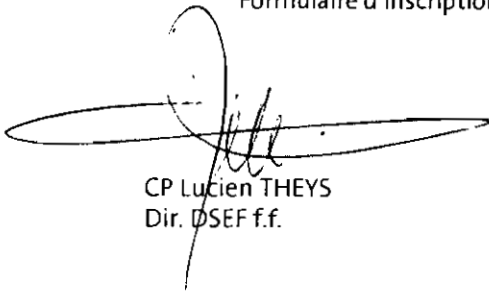
- Date limite pour s'inscrire à la formation : 15 jours avant le début de la session.
- La convocation à la session de formation sera, en principe, envoyée 2 semaines avant le début de celle-ci.

5 **Personne de contact**

INPP BAUDOUX Francis, DSEF - centre de formation de Jumet (tél : 071 25 83 96)

6 **Annexe**

Formulaire d'inscription.



CP Lucien THEYS
Dir. DSEF f.f.

----->><<-----